

Interview avec Hermann Amstad, ancien Secrétaire général de l'ASSM

# «La médecine, mais pas uniquement»

**Matthias Scholer**

Journaliste scientifique

Pendant 18 ans, Hermann Amstad a exercé son activité à l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM), ces onze dernières années en tant que secrétaire général. Fin 2017, Hermann Amstad s'est retiré. L'occasion de dresser un bilan et de jeter un œil dans une institution qui place au sommet de son échelle des valeurs l'autonomie de chacun et le dialogue avec de multiples interlocuteurs.

***Monsieur Amstad, vous avez un curriculum quelque peu inhabituel. Après vos études en médecine, vous avez exercé diverses activités dans le domaine de la santé, mais jamais en tant que praticien...***

En fait, mon parcours correspond aux objectifs que je m'étais fixés dès le début. Déjà au collège d'Engelberg, j'indiquais comme profession dans ma brochure de maturité «La médecine, mais pas uniquement». Quarante années plus tard, il s'avère que j'ai atteint cet objectif.

***Après presque deux décennies, vous connaissez l'ASSM mieux que personne. L'ASSM est une institution de promotion de la recherche. Qu'entend-on exactement par là?***

La loi suisse sur la promotion de la recherche distingue deux institutions principales. D'une part, le Fonds Na-

tional Suisse FNS qui soutient financièrement des projets de recherche. Et d'autre part, les Académies suisses des sciences, dont fait partie l'ASSM. Les Académies ont trois missions prioritaires: elles encouragent la reconnaissance précoce de thèmes touchant de près la société dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation; deuxièmement, elles s'engagent pour la responsabilité éthique de la recherche et des scientifiques; et troisièmement, elles ouvrent le dialogue entre la science et la société.

***Comment peut-on se représenter ce dialogue avec la société? L'ASSM enquête-t-elle sur des thèmes de santé concrets?***

Non, mais des personnalités issues des horizons les plus divers – pas uniquement des médecins – font partie des organes de l'ASSM, permettant ainsi à l'institution d'avoir une profonde sensibilité pour les thèmes touchant de près la société.

***Comment l'ASSM est-elle financée?***

L'ASSM est financée en grande partie par la Confédération. Ces fonds permettent à l'Académie de travailler en toute indépendance. L'ASSM dispose également de fonds provenant de legs et de fondations privées. La plupart d'entre eux sont toutefois soumis à une contrainte thématique.

***L'ASSM est également reconnue pour ses directives éthiques. Comment sont-elles élaborées?***

L'élaboration des directives obéit à une procédure clairement établie. Dans un premier temps, la Commission Centrale d'Éthique (CCE) de l'ASSM instaure un groupe de travail qui rédige un projet de texte. Dès le début du processus, le groupe de travail auditionne des



Pendant plus de 10 ans, Hermann Amstad a dirigé le Secrétariat général de l'ASSM.

experts et recherche les avis de partenaires choisis. La CCE évalue le projet de texte du point de vue professionnel et le Comité de direction de l'ASSM vérifie son opportunité du point de vue politique. Le Sénat, l'organe supérieur de l'ASSM, approuve ensuite le projet de directives pour une procédure de consultation publique de trois mois. Pendant ce laps de temps, les insti-

**Pour des thèmes complexes, une instance indépendante telle que l'ASSM est indispensable pour trouver de nouvelles pistes de réflexion et de nouvelles approches pour renverser la tendance.**

tutions et les organisations concernées par la thématique en question sont invitées à s'exprimer sur le projet de texte. Le groupe de travail examine ensuite toutes les prises de position et rédige une version définitive. Après son approbation par la CCE et le Comité de direction, celle-ci est finalement adoptée par le Sénat. Cette procédure en plusieurs étapes garantit un degré d'indépendance élevé.

**Vous avez mentionné des groupes de travail. Comment ceux-ci sont-ils constitués?**

Les groupes de travail sont interprofessionnels. Ils comprennent, en règle générale, des médecins, des infirmiers, des éthiciens, des juristes et des représentants des organisations de patients, tout en veillant à la parité des genres et à une représentation équilibrée des différentes régions.

**Le projet «Système de santé durable» a été l'un des plus importants lorsque vous étiez Secrétaire général. Un thème particulièrement complexe...**

Et un thème qui impliquait de nombreuses parties prenantes. Pour des thèmes complexes, une instance indépendante telle que l'ASSM est indispensable pour trouver de nouvelles pistes de réflexion et de nouvelles approches pour renverser la tendance.

**Pouvez-vous citer en exemple une telle approche?**

Lorsque l'on sait, par exemple, que la formation et une bonne infrastructure ont aussi une grande influence sur la santé d'une population, le fait d'injecter de plus en plus d'argent dans le système de santé n'est pas pertinent à long terme, surtout si c'est au détriment des domaines susmentionnés.

**Fin 2017, l'ASSM a mis en consultation les nouvelles directives «Attitude face à la fin de vie et à la mort». Un thème qui préoccupe régulièrement l'ASSM...**

Oui, et un exemple qui illustre bien comment l'ASSM réagit à l'évolution de la société. Les premières directives de l'ASSM concernant l'euthanasie ont été publiées dans les années 70. L'assistance au suicide ne faisait alors clairement pas partie de l'activité médicale. Cependant, de plus en plus de patients souhaitent décider eux-même du moment de leur mort. Aujourd'hui, presque 50 ans plus tard, la qualité de vie des patients est devenue pour les médecins un objectif plus important que le prolongement de la vie à tout prix. Dans ce contexte, les directives doivent, elles aussi, être réévaluées régulièrement. Leur objectif est de donner une ligne directrice dans ce domaine particulièrement sensible, mais également de relier les opinions et les valeurs qui demeurent très divergentes. Il importe tout particulièrement de veiller à respecter et à protéger l'autodétermination de tous les participants – patients, proches et professionnels de la santé.

**Vous commencez maintenant une nouvelle période de votre vie. Restez-vous fidèle à votre devise «La médecine, mais pas uniquement»?**

Oui, tout à fait. En tant que «Senior Consultant», je mettrai dorénavant mon expérience au service de divers organes du système de santé, mais je consacrerai également plus de temps à mes loisirs: la lecture, la peinture et la randonnée.

**Crédit photo**  
© Matthias Scholer

**Bref curriculum vitae de Hermann Amstad**

- Etudes de médecine à Bâle
- Relecteur médical de la «Schweizerische Medizinische Wochenschrift»
- Collaborateur scientifique du service de médecine scolaire, Bâle
- Master en santé publique
- Collaborateur scientifique ASSM (1999–2006)
- Secrétaire général ASSM (2007–2017)
- Senior Consultant pour les organisations du secteur de la santé (amstad-kor.ch)

mscholer[at]emh.ch